



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Réservé
au
Moniteur
belge



22056240

Déposé / Reçu le

28 AVR. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 414.397.361

Dénomination

(en entier) : **Comité Scolaire Providence**(en abrégé) : **COSP**Forme juridique : **Association Sans But Lucratif**Siège : **rue des Déportés 30-40 - 1200 Bruxelles****Objet de l'acte : PV de l'Assemblée Générale du 22 février 2022**

Assemblée générale du 22 février 2022

Lieu de la réunion : Maison Diocésaine – Av. de l' église St Julien, 15 – 1160 Bruxelles

Heures : de 18:00 à 19:15

Composition de l'assemblée

Étaient présents : Bernard Bleus, Paul Bodart, Marcel Carême, Jean-Pierre Degives, Michael Leroy, Paul Bricteux, Michel Bouvy, Brigitte Cantineau, Brigitte Langlois, Marc François,

Excusés et représentés:

- Françoise Geleyn, représentée par Marcel Carême
- Jacqueline De Ryck, représentée par Jean-Pierre Degives
- Sœur Jacinta Gilles, représentée par Paul Bricteux
- Sœur Marie-Thérèse Smal, représentée par Bernard Bleus
- Olivier Gernay, représenté par Paul Bodart

Excusés, mais pas représentés :

-Mickaël Pero, Philippe Mawet, Marie-Christine Henreaux, Luc Galand, Antoine Waetermans

15 des 20 membres sont présents ou représentés. L'assemblée générale est constituée valablement. Le quorum requis pour l'aval des différentes décisions à prendre est atteint.

Ordre du jour

L'ordre du jour est le suivant :

- 1.Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale
- 2.Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 février 2021
- 3.Nouvelles de la Fédération de l'Olivier
- 4.Présentation des comptes de l'exercice qui s'est clôturé le 31 août 2021
- 5.Approbation des comptes par l'Assemblée Générale
- 6.Décharge des administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice.
- 7.Renouvellement du mandat de 4 de nos administrateurs pour une durée de quatre ans.
8. Divers

Délibération et décisions :

- 1.Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale : l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité
- 2.Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 février 2021. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.
- 3.Nouvelles de la Fédération de l'Olivier

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

Mr Paul Briceux explique que nous voulons assurer la pérennité de notre organe d'administration. Pour ce faire, nous allons organiser une journée de réflexion afin de bien redéfinir la mission de chaque administrateur. Nous ferons un bilan de nos compétences au niveau de notre OA.

Il remercie particulièrement les directions ainsi que nos différents services qui mettent tout en œuvre pour soutenir les directions d'établissements de notre fédération.

Mr Paul Briceux explique également que nous souhaitons aider nos directions d'écoles fondamentales au niveau de leur secrétariat afin que ceux-ci les soutiennent réellement au niveau administratif.

Il explique également que pour le moment, la fédération ne cherche pas à s'agrandir.

Mr Bernard Bleus explique ensuite les difficultés de l'ASBL pendant la pandémie en mettant en exergue les défis de nos directions à se concentrer sur leur mission première, à savoir la pédagogie au sein de l'école. En effet, la gestion de la pandémie leur a demandé une énergie considérable.

4. Présentations des comptes .

Mr Michel Bouvy nous présente d'abord un tableau récapitulatif reprenant toutes les écoles de l'ASBL ainsi qu'un résultat net par établissement durant les 3 dernières années.

Tous les comptes ont été envoyés à tous les membres avec la convocation à l'assemblée générale. Les comptes détaillés restent à la disposition des membres au siège de la fédération.

Le commissaire-réviseur, Mme Chantal Bollen explique le travail réalisé dans le cadre de sa mission. Elle explique que sa démarche d'audit est une approche basée sur les risques. Elle nous fait part de quelques recommandations générales comme le nettoyage systématique de certains comptes ou encore l'importance des règles d'évaluation à mentionner dans le rapport BNB. Elle confirme cependant que la révision des comptes qu'elle a réalisée n'a pas mis en évidence de problème. Elle émet une opinion sans réserve concernant les comptes présentés.

5. Approbation des comptes pour l'exercice qui s'est terminé le 31 août 2021.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes qui lui ont été présentés.

6. Décharge du conseil d'administration et du Commissaire Réviseur

Les membres de l'assemblée générale qui ne sont pas administrateurs décident à l'unanimité de donner décharge à l'organe d'administration pour sa gestion de l'association, durant l'exercice clôturé le 31 août 2021.

Les membres de l'assemblée générale décident à l'unanimité de donner décharge au Commissaire Réviseur pour sa mission durant l'exercice clôturé le 31 août 2021.

7. Renouvellement de mandats d'administrateurs

Les mandats de quatre administrateurs, Mr Bernard Bleus, Mr Michel Bouvy, Mme Jacqueline De Ryck ainsi que Mme Françoise Geleyn sont venus à échéance à cette assemblée générale. Trois administrateurs acceptent de renouveler leur mandat d'administrateurs. L'organe d'administration propose à l'assemblée générale de nommer Mr Bernard Bleus, Mr Michel Bouvy ainsi que Mme Jacqueline De Ryck pour un nouveau mandat d'administrateur de l'ASBL d'une durée de quatre ans qui se terminera lors de l'assemblée générale de 2026.

Tous les membres de l'assemblée générale, à l'exception des trois administrateurs renommés, approuvent à l'unanimité la proposition de l'organe d'administration.

Par contre, Mme Françoise Geleyn remet sa démission comme administratrice de l'association. L'assemblée générale prend acte de cette décision.

L'organe d'administration informe également que Mr Luc Galand remet sa démission en tant que membre de l'Assemblée Générale de l'association.

8. Divers

Mr Paul Bodart nous donne un aperçu des projets immobiliers pour l'ASBL, projets essentiellement prévus pour cette année 2022.

Woluwe-Saint Pierre, le 10 mars 2022

Le Président
Paul Briceux

Le co-Président,
Bernard Bleus

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/05/2022 - Annexes du Moniteur belge